



Association vaudoise des employés en assurances sociales

Case postale 1215 • 1001 Lausanne

Tél. 058/796'33'96 • Fax. 058/796'33'82 • E-mail : info@aveas.ch

Paudex, le 25 novembre 2015

PROCÈS-VERBAL

de la 43^{ème} assemblée générale de l'Association Vaudoise des Employés en Assurances Sociales du mercredi 11 novembre 2015 au Centre Patronal

<u>Présidence</u> :	M. Guy Geiser
<u>Vice-présidence</u> :	M. David Chenevard
<u>Sont présents</u> :	25 membres, selon liste annexée à l'original du procès-verbal
<u>Sont excusés</u> :	63 personnes, selon détail annexé à l'original du procès-verbal
<u>Procès-verbal</u> :	M. Frédéric Abbet, ad interim

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le président
 2. Procès-verbal de la 42^{ème} assemblée générale du 8 octobre 2014
 3. Rapports
 - a. du président
 - b. de la Commission de formation professionnelle
 - c. de la représentante auprès de la Commission des examens FEAS
 - d. de la Commission des manifestations
 - e. de la Commission de la communication
 - f. discussion générale et approbation de ces rapports
 4. Comptes
 - a. présentation des comptes
 - b. rapport des vérificateurs
 - c. discussion générale et approbation des comptes
 5. Nomination des vérificateurs de comptes
 6. Elections complémentaires au comité
 7. Divers et propositions individuelles
 8. Clôture de la séance par le président
-

1. Ouverture de la séance par le président

Guy Geiser remercie les personnes présentes de s'être déplacées. Il souhaite la cordiale bienvenue à cette 43^{ème} Assemblée générale.

2. Procès-verbal de la 42^{ème} assemblée générale du 8 octobre 2014

Il n'appelle pas de remarques. Il est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

a. Rapport du président

En préambule, **Guy Geiser** transmet à l'assemblée toute sa satisfaction quant à la quantité du travail effectuée tout au long de l'année ainsi qu'à la qualité des tâches produites par l'ensemble des membres du comité et des commissions. L'Assemblée générale me donne également l'occasion de saluer la participation de vous tous à cette assemblée.

En guise de première bonne nouvelle, il y a lieu de relever la décision de l'administration cantonale des impôts d'exonérer fiscalement l'AVEAS. Nous l'avons obtenue du fait que l'AVEAS joue un rôle d'intérêt public dans le cadre de la formation. En effet, l'art. 90 al. 1 lettre g de la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux dispose que : « *sont exonérées de l'impôt les personnes morales qui poursuivent des buts de service public ou de pure utilité publique sur le bénéfice et le capital exclusivement et irrévocablement affectés à ces buts...* »

S'agissant du partenariat avec le Centre Patronal concernant l'organisation des cours, l'AVEAS a renégocié un nouveau contrat de mandat. Historiquement, notre association s'était approchée du Centre Patronal étant donné qu'elle avait dû repartir à zéro suite au décès de sa secrétaire qui gérait tout le secrétariat de l'association ainsi que l'organisation des formations. Le Centre Patronal avait apporté tout son soutien dans la démarche. Le contrat de l'époque prévoyait que le Centre Patronal versait le 10% du chiffre d'affaire réalisé à notre association quel que soit le bénéfice.

A présent, sur la base du nouveau contrat, l'AVEAS gère l'entier du chiffre d'affaire réalisé grâce aux formations et verse un montant forfaitaire à Romandie Formation pour les prestations prévues selon le contrat.

Quant au secrétariat de l'association, il est toujours géré par le Centre Patronal. Avec le départ de M. Romano et de Mme Faye, nous avons les personnes suivantes comme relais :

- **M. Sébastien Cherix** reprend en charge le secrétariat actuel. **M. Cherix** se présente brièvement.
- **M^{me} Donon Hortense**, de Romandie Formation, fera le lien avec l'AVEAS.

En conclusion, l'AVEAS salue les changements bénéfiques effectués au niveau de Romandie Formation et se réjouit de poursuivre le partenariat avec le Centre Patronal.

Enfin, l'AVEAS est actuellement en discussion avec Virgile Formation pour mettre en place le brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales sur une durée d'une année. Il s'agit avant tout d'élargir la palette des offres. **David Chevenard** et **Guy Geiser** discuteront avec les comités et les commissions pour valider le projet. Le début des cours est prévu pour 2017.

Virgile Formation lance une formation de Généraliste en assurances sociales à Yverdon et à Vevey dès 2016.

L'AVEAS pourrait s'associer à cette nouvelle formation en y mettant son logo.

Les membres de l'association obtiendraient des rabais s'ils suivaient cette formation.

Pour le moment, le Comité n'a pris aucune décision.

Du côté de Virgile, leur intérêt est d'obtenir la visibilité de l'AVEAS et de compter sur son réseau pour se développer en Romandie.

Enfin, **Guy Geiser** annonce qu'il mettra définitivement un terme à son mandat de président de l'association à la fin de 2016. Cette fonction est proposée à l'assemblée dans le but de trouver un remplaçant mais aucune candidature spontanée n'a été enregistrée.

S'agissant du nombre des membres de l'AVEAS la situation actuelle est la suivante:

Situation du nombre d'adhérents

Nombre de membres Collectifs	61
Nombre membres individuels	669
Nombre d'apprenti	<u>2</u>
Nombre de membres payants	732
Nombre de membres non-payants	<u>75</u>
Nombre total de membres (au 9.11.2015)	807

b. Rapport de la Commission de formation

Grégory Dériaz, qui a repris les rênes de la CoForm dès août 2015, remercie tout d'abord **David Chenevard**, qui s'est engagé durant plus de trois années au sein de cette commission. Il présente les points suivants:

Actuellement la CoForm comprend 9 personnes en vue de piloter la formation de généralistes qui se déroule sur trois sessions d'environ 30 personnes.

Les nombreuses tâches de la CoForm sont évoquées notamment en ce qui concerne la validation des quatre questionnaires d'examens de Généraliste, le contrôle des supports de cours, les adaptations nécessaires suite à la nouvelle organisation des examens du brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales.

Les membres de la commission ont suivi les cours afin de pouvoir se faire une idée de la qualité des intervenants et analyser leur potentiel d'amélioration.

Romandie formation

Depuis l'été 2015, suite au nouveau contrat de collaboration avec Romandie formation. Une nouvelle redéfinition de la synergie CoForm et Romandie formation a été mise en place.

Formation de généraliste en assurances sociales

Il est prévu quatre questionnaires d'examen de 105 questions chacun. Les supports de cours sont adaptés à cette formation. Un processus de mise à jour et la création

de nouveaux questionnaires en collaboration avec les chargés de cours ont été élaborés.

En collaboration avec les enseignants, il a également été question d'améliorer les questionnaires existants et de créer de nouveaux questionnaires.

Formation de spécialiste en assurances sociales

Là aussi, la participation active des membres aux cours a permis une meilleure évaluation de ces derniers. Il y a eu une réflexion générale du programme avec une nouvelle monture pour les examens en 2017. De plus, l'élaboration de nouveaux calendriers de cours avec une nouvelle monture pour les examens 2017 a vu le jour.

Chargés de cours

A relever enfin la difficulté constante à trouver des enseignants dans certaines branches. Pour le surplus, nous essayons d'avoir deux chargés de cours par branche. Nous sommes toujours à la recherche de chargés de cours pour des nouvelles branches (droit du travail, LAVI).

Site internet

Les descriptions des formations ont été mises à jour, ainsi que les différentes informations disponibles sur notre site (calendriers, chargés de cours, etc..). Il en est de même pour le volet de présentation de la CoForm. Une réorganisation du portail CoForm doit être effectuée.

Coform

Deux séances d'informations pour les chargés de cours sont prévues le 25 novembre et le 1^{er} décembre 2015 dans les locaux du Centre Patronal à Paudex, concernant la nouvelle monture des examens en 2017.

Pour les chargés de cours, l'AVEAS a décidé d'augmenter les tarifs et de porter le montant de la période de CHF 100.— à CHF 130.— englobant la préparation du cours, le support de cours à réaliser et la formation en elle-même.

Cette Commission est composée de **M^{mes} Brigitte Kohler, Sonia Ferreira, Katia Bruno, Sonya Peris, Manuela König, ainsi que MM. Grégory Dériaz, David Chenevard, Alan Tharin, Delio Circelli.** Un grand merci à eux.

Au stade du brevet, il faut compter environ 20 élèves par classe. Toute nouvelle session du brevet se déroulera au Petit Chêne.

Grégory Dériaz remercie tous les membres pour leur travail conséquent.

c. Rapport du représentant auprès de la Commission des examens FEAS

M^{me} Destraz étant excusée pour des raisons de santé, M. Werly se charge dudit rapport.

A relever tout d'abord qu'au niveau de la commission d'examen, Vaud et Genève ont droit à deux délégués.

En 2015, les examens se sont déroulés du 5 au 23 octobre 2015 avec les mêmes branches sur l'ensemble de la Suisse pour les écrits. Le 11 novembre 2015, les résultats seront connus mais pas communiqués. La Commission Centrale avec le délégués du SEFRI ont déjà analysé les résultats ce jour.

M. Werly présente quelques statistiques au niveau romand avec :

- un taux d'échec à l'examen de 45,43%.
- une moyenne générale de 4 pour tous les candidats romands.
- 36 % de réussite pour l'AVEAS ! ce qui porte l'AVEAS au dernier rang des associations

En 2016, nous aurons pour la dernière fois les examens sous la forme actuelle. En 2017/ 2018, l'examen se déroulera sur la base d'un nouveau règlement et d'un nouveau guide.

L'examen 2017 sera en deux modules :

- 1^{er} module au printemps
- 2^{ème} module en automne

Ensuite les candidats obtiendront les résultats.

d. Rapport de la Commission des manifestations

Anne-Christine Maillard rappelle quelques événements importants qui se sont déroulés lors de l'année dernière.

De plus, la CoManif est toujours à la recherche de membres, tout en souhaitant qu'il y ait aussi des présences masculines.

Le **16 juin 2015** a eu lieu le séminaire de printemps dont le thème était :

- **L'ABC selon le SPOP :
Tout savoir ou presque sur les permis de séjours**

Avec la participation de **Monsieur Guy Burnens**, Chef de la Division « Etrangers » au Service de la Population de Lausanne. Cette manifestation, qui a fait salle comble avec plus de 140 personnes, a connu un franc succès. M. Burnens a su captiver l'audience.

Le **10 novembre 2015** a eu lieu le séminaire d'automne dont le thème était :

- **Travailleurs frontaliers :
Questions de coordination de sécurité sociale et sujet d'actualité**

La participation de **M^{me} Guylaine Riondel Besson**, Juriste du droit international et européen de sécurité sociale, Directrice des Services Accueil, Fiscal, Juridique, Social au Groupement transfrontalier européen, était présente pour animer cette manifestation.

Les **prochains séminaires pour 2016** ont été fixés les mardis 31 mai et le 8 novembre. Les thèmes ne sont pas encore fixés mais vraisemblablement nous allons nous orienter vers le droit du travail.

Conclusions

Au vu du succès rencontrés par les séminaires (parfois plus de 50 personnes refusées), nous allons remettre à l'ordre du jour la manière d'organiser encore mieux la logistique.

Les remerciements vont à notre président qui participe aux séances, à Mme Jaques pour son magnifique travail, ainsi qu'à notre commission pour leur engagement.

La formation de cette Commission est composée de **M^{mes} Le Roy, Morand, Sauthier, Broccard, Lopes et Cornélius**

e. Rapport de la Commission de la communication

M. Thierry Rossier, nouveau responsable de la CoComm, est venu en soutien avec **Anne Le Roy** qui a œuvré durant bien des années au sein de cette Commission jusqu'en juin 2015. Il convient de remercier très chaleureusement **Anne** pour tout son engagement pour l'AVEAS.

Les exigences sont en hausse avec un intérêt marqué pour les supports de cours.

La CoComm s'est essentiellement occupée du droit d'accès au site aveas.ch en faveur des étudiants. Elle a constaté un vif intérêt de ces derniers pour cette prestation, bien plus que les années précédentes.

Les exigences des étudiants sont en hausse par rapport à l'accès à l'information, aux supports qui doivent, par ailleurs, être rapidement mis à jour, car ils souhaitent prendre connaissance, par exemple, des supports avant les cours.

La CoComm a également revu intégralement les pages de formation et crée des nouveaux formulaires d'inscription, puisque dorénavant les inscriptions pourront se faire directement depuis le site de l'AVEAS et non plus depuis le site général du Centre Patronal.

Pour les participants aux cours de généraliste en assurances sociales ou aux cours préparant à l'obtention du brevet fédéral, des rubriques privées sont proposées pour chaque classe afin d'échanger des informations, documents ou simplement pour organiser les répétitions... ou encore le souper de fin d'année !

Un grand merci à toute l'équipe, **Patricia, Jérôme, Olivier** et **Thierry** pour leur investissement et leur travail tout au long de 2015. Toute l'équipe se réjouit de voir le résultat de ces modifications et part avec dynamisme vers 2016.

Conclusions

Pour pouvoir mettre de l'actualité en assurances sociales, des offres d'emploi, etc, nous comptons sur vous tous pour alimenter le site internet.

f. Discussion générale et approbation de ces rapports

Tous les rapports sont approuvés par acclamation et n'ont pas suscités de questions particulières.

4. Comptes

a. Présentation des comptes

Guy Geiser présente les comptes :

Dans le compte de pertes et profits, les produits d'un total de Fr. 96'687.49 sont principalement constitués du montant des cotisations pour Fr. 56'320.-, de la redevance versée par Romandie Formation de Fr. 37'506.90, ainsi que des finances d'inscription aux séminaires de Fr. 800.- et dissolution de la provision des impôts sur les deux dernières années.

Le caissier apporte ensuite des éclaircissements relatifs aux charges figurant dans le compte de pertes et profits qui n'appellent pas de compléments d'informations.

En ce qui concerne le mandat pour la tenue du secrétariat et de la comptabilité, l'AVEAS verse au Centre Patronal des honoraires forfaitaires d'un montant actuellement fixé à Fr. 24'000.- par année, TVA non comprise. Les débours (frais de téléphones, affranchissements, photocopies, etc.) sont facturés en sus.

Les comptes ont été contrôlés par nos deux vérificatrices qui ont apportés les améliorations notamment en ce qui concerne la concentration de la totalité des frais par commission

Conclusions

L'AVEAS doit réfléchir à de nouvelles prestations au vu du bénéfice réalisé (+ CHF 21'124.41) comme par exemple l'augmentation du tarif des intervenants, la participation financière pour l'élaboration d'un livre, le développement d'ouvrage de formation, etc. Qui plus est, le contrat par mandat est plus transparent et engendrera plus de revenu, sans oublier les subventions octroyées par la FONPRO.

Les remerciements sont adressés au Centre Patronal pour la gestion de la comptabilité des cours et de la formation.

b. Rapport des vérificateurs de comptes

M^{me} Gavin, vérificatrice des comptes, donne lecture de leur rapport. Celui-ci atteste que les comptes annuels et les indications fournies ont été révisés en procédant à des analyses et à des examens par sondage. La manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité a aussi été appréciée.

Le rapport propose donc d'accepter les comptes tels qu'ils ont été présentés, d'accepter la proposition de répartition du résultat et de donner décharge au comité de sa gestion pour l'exercice 2014-2015.

Les vérificatrices suggèrent de revoir la nomenclature de certains comptes de charges dans les « Pertes & Profits » et de concentrer les coûts sous une seule rubrique comme par exemple :

- Débours du Comité
- Secrétariat de l'AVEAS
- Formation
- Séminaires
- Assemblée générale

La discussion est ouverte

La parole n'étant pas demandée la discussion est close.

c. Approbation des comptes et des rapports

La décharge et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Nomination des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2015/2016

Les deux vérificateurs des comptes à savoir **M^{mes} Sylvette Gavin et Annie Siegler** ont accepté un nouveau mandat pour la révision des comptes 2015-2016. Tout comme : **M. Alain Werly**.

Budget 2016

Guy Geiser présente le budget 2016:

La totalité des différents postes produits/charges se chiffrent comme suit :

1. Cotisations

Produits des cotisations	Fr. 55'890.00
Charges du secrétariat	<u>Fr. 37'920.00</u>
Bénéfice	Fr. 17'970.00

2. Formation

Produits de la formation	Fr. 377'000.00
Charges de formation	<u>Fr. 291'887.00</u>
Bénéfice	Fr. 85'113.00

3. Résultat global

Bénéfice cumulé :	Fr. 103'083.00
Charges de fonctionnement	<u>Fr. 73'800.00</u>
Bénéfice provisoire annuelle	<u>Fr. 29'283.00</u>

Le budget est accepté à l'unanimité.

6. Elections complémentaires au Comité

Modifications au sein du comité

Le président annonce le départ de:

- M. Marc Boand a démissionné au 30 juin 2015

Les personnes qui rejoignent le Comité:

- M^{me} Katia Bruno
- M^{me} Brigitte Kohler
- M^{me} Nadja Broccard
- M. Grégory Dériaz
- M. Delio Circelli

Le comité se compose actuellement des personnes suivantes:

- Guy Geiser, président
- Frédéric Abbet, secrétaire ad interim, jusqu'à l'AG 2015
- Sébastien Cherix, nouveau secrétaire dès l'AG 2015
- Anne-Christine Maillard
- Anne Le Roy
- Patricia Morand

- Sonia Da Costa Ferreira
- Katia Bruno
- Nadja Broccard
- Thérèse Destraz (Hors comité)
- Olivier Rouge
- Jérôme Perrier
- David Chenevard
- Grégory Dériaz
- Nadine Cornélius
- Delio Circelli
- Alain Tharin
- Thierry Rossier
- Sara Lopes (en congé)
- Sonia Sauthier
- Brigitte Kohler

La composition actuelle du comité est celle représentée ci-dessus et il sera fait appel à des forces complémentaires.

Marc Boand quitte la commission de formation et est remplacé par **Manuela König**.

David Chenevard s'est proposé en tant que vice présidence de partager le travail de **Guy Geiser** durant cette année 2016.

7. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h50, elle est suivie d'un apéritif.

ASSOCIATION VAUDOISE DES EMPLOYES EN ASSURANCES SOCIALES

Le secrétaire :

Frédéric Abbet